



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale se souvienne aujourd'hui des 40 ans de la nuit du 4 au 5 novembre 1981;

QU'elle déplore les négociations survenues entre le premier ministre du Canada et sept premiers ministres provinciaux en l'absence de représentants québécois;

QU'elle réitère sa non-adhésion au rapatriement de la Constitution canadienne et à l'adoption de la Loi constitutionnelle de 1982 qui en a découlé.

**COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À
L'UNANIMITÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE
LE 4 NOVEMBRE 2021.**

Québec, ce seizième jour de novembre 2021


ARIANE BEAUREGARD

Directrice de la séance et de la procédure parlementaire
Assemblée nationale

